

# **LE RETOUR DES ANNÉES RÉTRO**

Mémoire présenté à l'Assemblée nationale du Québec

Janvier 2016

**Projet de loi 70 : Objectif emploi**

Mémoire présenté par

**Michel-Gilles Paradis**

[Tapez un texte]

Le retour des années rétro- Michel-Gilles Paradis

## Présentation de l'auteur

Personne âgée, membre bénévole dans le milieu communautaire lié à la pauvreté. Détenteur d'un baccalauréat (Géographie marine) de l'Université Laval et d'un certificat en gestion des ressources humaines de l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Sincères remerciements à l'Assemblée Nationale de me permettre de m'exprimer en tant que citoyen. Soyez assuré que c'est dans un **esprit positif** que je partage cette expérience avec vous.



Michel-Gilles Paradis.

## **1. Introduction : Le retour des années rétro**

Dans les années rétro (1950-60), on n'avait pas d'aide sociale et les programmes d'aide à l'emploi étaient pratiquement inexistantes au Québec. C'était à l'époque une période difficile pour les personnes sans emploi. On écoutait du Elvis et des groupes musicaux; Les Beatles, César et les Romains ainsi que les Baronnets avec la vieille radio de mon père pour oublier la misère! Avec le nouveau programme **Objectif emploi**, on a l'impression qu'on revient à la case départ. Le projet de loi offre une nouvelle tangente vers le marché du travail afin d'éviter l'entrée d'une nouvelle clientèle sur l'aide sociale.

Dans les faits, personnellement, cette orientation possède un potentiel positif dans la mesure où l'on désire être à l'écoute des mémoires qui vous seront présentés. En effet, la consultation permet une meilleure réussite à tout projet. L'avenue que je vous présente aujourd'hui vise à offrir un revenu de base décent, juste et équitable pour tous; le Revenu Social Universel Garanti (RSUG). Le premier pas vise à introduire ce concept dans ce projet de loi 70. Ainsi, **Objectif emploi**, réalisera l'atteinte, voir le dépassement de ce projet de loi.

## **2. Évolution des programmes emploi**

Depuis plusieurs décennies, 1970 et suivantes, les gouvernements tant fédéral que provinciaux présentent des programmes d'emploi avec des niveaux de réussites très variables. Dans les faits, la grande majorité de ces programmes, bien que positifs, sont disparus ou en voie de disparition. Pourtant, chacun des programmes visait, à juste titre, la réussite globale à 100%. Souvent, la réalité n'a pas toujours rejoint les objectifs visés par les gouvernements.

Ce projet de loi 70 est une occasion unique de rêver à l'incomparable, de créer quelque chose de grandiose et de sans pareil depuis les années 70. Il sera à mon avis, le fruit d'une concertation, d'une convergence et d'une nouvelle harmonie entre le gouvernement, les participants à cette consultation et les personnes visées par le programme.

### **3. En route sur le marché du travail.**

Bien que le marché du travail Québécois offre de belles occasions d'occuper un emploi décent, il est à mon avis limité pour certains participants visés par le projet de loi 70.

En effet, plusieurs n'ont pas la préparation nécessaire pour occuper un emploi. Divers obstacles tel étude, formation, initiation, stage et autres motifs ralentissent ou ne permettent pas l'accès immédiat à un emploi. De plus, certains emplois sont inaccessibles tellement ils sont super spécialisés.

Dans ce contexte, plusieurs participants visés par le projet de loi 70 ne sont pas en route pour occuper un emploi immédiatement sur le marché du travail. La grande majorité aura besoin de se mettre en route pour un premier emploi ou aborder un nouveau tournant dans leur carrière.

### **4. État de réalités critiques pour occuper immédiatement un emploi.**

La grande majorité des premiers demandeurs à l'aide sociale ne peuvent se mettre en route pour le marché du travail parce que le taux de chômage et d'autres conditions socio-économiques ne s'adaptent pas à leurs réalités critiques.

Parmi ces réalités critiques, il y a des jeunes peu scolarisés, des personnes sans domicile fixe, des réfugiés, des immigrants, des sorties de prison ou de centre de thérapie (alcool-drogue-jeux), des couples séparés et d'autres tel les itinérants qui désirent également se réintroduire dans la société.

Certains groupes communautaires ou organismes, mieux qualifiés que moi, peuvent expliquer que la grande majorité des **assistéEs sociaux** ne peuvent pas couvrir les 9 besoins essentiels et que leur revenu est loin du panier de consommation. De plus, la lutte pour la survie fait parti de leur quotidien.

À ce sujet, on ne peut se le cacher; l'approche de chaque fin de mois marque une période stratégique, pour ne pas dire tragique pour les personnes seules et les familles en situation de pauvreté. Assistées sociaux, chômeurs, étudiants ou travailleurs à bas revenus de toute forme, sans oublier les itinérants, tous sont en état de survie. Ils se privent de vêtements, de chauffage, de nourriture ou de logement décent. Le logement prend presque la totalité du revenu disponible. Au détriment des autres biens essentiels.

Je ne peux m'empêcher de penser que la construction d'un monde meilleur pour l'élimination de la pauvreté est une utopie. En fait, ce monde est réalisable. Celui-ci commence par la sensibilisation, la coopération et l'implication de tous et chacun selon leurs possibilités et leur potentiel.

## **5. Un revenu de base décent pour les nouveaux demandeurs.**

Le gouvernement est en mesure d'offrir un filet de sécurité financière pour tous en offrant une meilleure répartition de la richesse à la hauteur du 21ème siècle. Il est temps de tourner la page, après presque 70 ans de pauvreté (1950-2020), sans pour autant renoncer à la bonne musique des années rétro.

Cela étant dit, leur capacité à s'engager sur le marché du travail, même avec une faible majoration de 200\$ par mois est un projet pratiquement impossible. J'imagine mal une personne célibataire apte au travail être capable de vivre et de travailler avec un revenu inférieur à 450\$ / semaine, soit 23140\$ / an. C'est approximativement le montant recommandé par le Front Commun de Personnes Assistées Sociales pour le RSUG.

Dans les années 70, mon salaire variait entre 150 et 200\$ / semaine. C'est ce que vous offrez présentement en 2016 pour une personne célibataire apte au travail. On peut aimer la musique rétro sans être rétrograde. C'est le retour des années rétro.

Avec Objectif emploi, le gouvernement du Québec a une chance de fermer la porte au programme d'Aide Sociale et de Solidarité Sociale en introduisant graduellement un Revenu Social Universel Garanti.

Celui-ci pourrait commencer suite aux consultations avec les organismes prônant cette approche socio-économique. Le Front Commun des Personnes Assistées Sociales du Québec a développé cette expertise tant au niveau de son contenu que de son argumentaire.

Avec Objectif emploi et le RSUG, on pourrait en finir avec les futures générations de B.S. et commencer à créer une nouvelle société plus équitable et plus juste à la hauteur des attentes d'un gouvernement empathique.

## **6. Conclusion et recommandations**

Actuellement, plusieurs pays ont adopté un plancher de revenu de base décent pour leurs citoyens. Les bénéfices tant pour les citoyens que le gouvernement sont très positifs. Entre autre il n'y a plus d'aide sociale. Celui-ci gère avec plus de facilité ce revenu de base; connu au Québec sous le vocable RSUG.

Pourrons-nous espérer que le Parti Libéral, actuellement au pouvoir, puisse être le premier gouvernement à introduire le RSUG au Québec. Je vous regarde, mais surtout, actuellement, le monde entier à les yeux rivés sur le Québec.

Personnellement, j'ai décidé de consacrer les précieux jours du reste de ma vie à l'amélioration du sort du monde qui vive, comme moi, dans la pauvreté. Il est temps de faire cap au large, de lever l'ancre et de naviguer ensemble sur les eaux paisibles de la prospérité.

***Ce sera et un héritage pour notre jeunesse et les générations futures.***